

Enquête publique concernant la levée et la livraison durables

Comment réagir au présent document ?

Jusqu'au 22 août 2022

Uniquement par e-mail à consultation.sg@ibpt.be

Avec la référence CONSULT-2022-D6

Personne de contact : Özhan Zurel, Conseiller (+32 2 226 87 25)

Les réponses sont attendues uniquement par voie électronique à l'adresse précisée.

Merci de joindre ce [formulaire de couverture](#) à votre réponse.

Vos commentaires devraient se référer aux paragraphes et/ou sections auxquels ils se rapportent et indiquer clairement ce qui est confidentiel.

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte.....	3
2. Mesures pour augmenter la durabilité de la collecte et de la distribution liées à l'e-commerce.....	3
3. Obstacles à l'augmentation de la durabilité de la collecte et de la distribution liées à l'e-commerce..	4
4. Objectifs et actions potentiels.....	5

1. Contexte

1. Les consommateurs et les entreprises effectuent de plus en plus d'achats en ligne, entraînant une augmentation des livraisons de colis issus de l'e-commerce en Belgique au cours de ces dernières années. C'est ce qu'il ressort de l'observatoire du marché des activités postales en Belgique établi par l'IBPT en 2021.¹ De plus, la pandémie a considérablement accéléré cette tendance.
2. Cette croissance crée des défis pour les consommateurs belges, les entreprises, les prestataires de services de livraison, les détaillants en ligne et la société en général. Elle crée un débat public intense sur l'impact environnemental et climatique de l'augmentation du trafic lié aux livraisons dans les villes et collectivités belges. Bien qu'il existe un consensus sur le fait que l'objectif global soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, l'identification des mesures les plus appropriées et les débats y afférents continuent.
3. Cette enquête s'inscrit dans une étude concernant les aspects postaux de l'e-commerce lancée par l'IBPT en mai 2022, couvrant également les aspects environnementaux du premier et du dernier kilomètre. Le but de cette enquête est de recueillir des opinions et recevoir des propositions concernant la question suivante : « Comment pourrait-on améliorer la durabilité écologique de la distribution d'envois liés à l'e-commerce en Belgique ? » Cette enquête est une occasion pour les parties prenantes d'informer le gouvernement et l'IBPT des mesures et initiatives existantes et, en particulier, des obstacles à l'augmentation de la durabilité de l'acheminement sur le dernier kilomètre. L'augmentation des achats en ligne des consommateurs et des entreprises a entraîné ces dernières années une forte croissance du e-commerce et de la livraison de colis en Belgique, comme cela ressort de l'édition 2021 de l'Observatoire du marché postal en Belgique de l'IBPT.

2. Mesures pour augmenter la durabilité de la collecte et de la distribution liées à l'e-commerce

4. Les questions de la présente section visent à dresser un aperçu du statu quo. Les répondants qui ont déjà mis en œuvre des mesures afin de réduire l'impact environnemental des activités de collecte et de distribution liées à l'e-commerce ou qui comptent le faire devraient décrire leurs efforts et fournir le plus possible de détails pour comprendre la portée et l'impact des mesures proposées. Ces questions sont posées à toutes les parties prenantes, et en particulier les prestataires de services de distribution de colis et postaux, les détaillants en ligne, les prestataires de services de gestion de commandes et les communes.
 - 4.1 Quelles sont les mesures visant à augmenter la durabilité de la collecte et de la distribution dans le cadre de l'e-commerce déjà mises en œuvre par votre institution ?
 - 4.2 Quelles mesures prévoyez-vous de mettre en œuvre jusqu'à la fin de 2023 ?
 - 4.3 Quelles mesures sont mises en œuvre pour réduire l'impact environnemental du retour d'envois liés à l'e-commerce ?

¹ Communication du 26 octobre 2021 concernant l'observatoire du marché des activités postales en Belgique pour 2020

4.4 Quels ont été les principaux moteurs ou incitants pour mettre en œuvre les mesures décrites ci-dessus ?

3. Obstacles à l'augmentation de la durabilité de la collecte et de la distribution liées à l'e-commerce

5. Les questions dans la présente section visent à identifier les obstacles à la mise en œuvre des mesures qui réduiraient l'impact climatique et environnemental. Veuillez spécifier les obstacles légaux, financiers, technologiques ou administratifs à une collecte et une distribution plus durables des envois liés à l'e-commerce. Veuillez également donner les priorités et fournir des exemples.

5.1 **Principaux obstacles** : Quels sont selon vous les principaux obstacles à l'augmentation de la collecte et de la distribution durables en Belgique des envois liés à l'e-commerce ? (par ex. obstacles administratifs, juridiques, économiques, financiers, technologiques, attentes de la clientèle/demande, barrières sociales, etc.) Veuillez indiquer quels obstacles devraient être supprimés en priorité.

5.2 **Transparence** : Les détaillants en lignes (en tant qu'expéditeurs d'envois liés à l'e-commerce) et les clients de l'e-commerce (entreprises et consommateurs en tant que destinataires d'envois liés à l'e-commerce) sont-ils suffisamment informés concernant l'impact environnemental de la distribution d'envois liés à l'e-commerce ? Veuillez motiver votre réponse.

5.3 **Attentes des utilisateurs** :

5.3.1 Est-ce que les attentes des expéditeurs d'envois liés à l'e-commerce en matière de prix ou de niveaux de service créent des obstacles à l'augmentation de la durabilité de la distribution d'envois liés à l'e-commerce ? Dans quelle mesure les expéditeurs d'envois liés à l'e-commerce seraient disposés à accepter des modifications de prix ou de niveaux de services pour des services durables ? Quels incitants/mesures pourraient influencer leur choix de services de distribution et de retour plus durables ?

5.3.2 Est-ce que les attentes des destinataires (consommateurs, entreprises) d'envois liés à l'e-commerce en matière de prix ou de niveaux de service créent des obstacles à l'augmentation de la durabilité de la distribution d'envois liés à l'e-commerce ? Dans quelle mesure les destinataires d'envois liés à l'e-commerce seraient disposés à accepter des modifications de prix ou de niveaux de services pour des services durables ? Quels incitants/mesures pourraient influencer leur choix de services de distribution et de retour plus durables ?

5.4 **Technologies de transport** : Les prestataires de services de colis ou de distribution ont-ils un accès suffisant et facile aux technologies (de transport) qui réduiraient significativement les émissions lors du premier et du dernier kilomètre ? Veuillez spécifier les obstacles aux investissements dans ces technologies et à leur utilisation.

- 5.5 Les infrastructures nécessaires à l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement** : Est-ce que les infrastructures nécessaires pour utiliser ces technologies sont disponibles au niveau national (par ex. station de chargement) ? Veuillez motiver votre réponse.
- 5.6 Infrastructures plus décentralisées pour la collecte et la distribution** : Outre les infrastructures pour l'utilisation de technologies de transport durables, d'autres éléments d'infrastructure pour la collecte et la distribution, comme les city hubs ou les dépôts mobiles, peuvent s'avérer utiles pour améliorer la durabilité de la collecte et de la distribution liées à l'e-commerce. Ces éléments d'infrastructure pourraient être utilisés exclusivement par un seul opérateur ou conjointement par plusieurs opérateurs. Des obstacles entravent-ils ou empêchent-ils les opérateurs d'établir de tels éléments ou de les utiliser (de manière exclusive et/ou commune) ?
- 5.7 Infrastructures pour la distribution en dehors du domicile** : Les alternatives à la distribution à domicile telles que les distributeurs automatiques de colis, le click-and-collect ou la distribution dans des parcel shops pourraient s'avérer utiles pour améliorer la durabilité de la collecte et de la distribution liées à l'e-commerce. Des obstacles entravent-ils ou empêchent-ils les opérateurs d'établir de tels éléments ou de les utiliser (de manière exclusive et/ou commune) ?
- 5.8 Obstacles pour les PME** : Quels sont les défis spécifiques auxquels les petits et moyens prestataires de services de livraison ainsi que les sous-traitants de prestataires de livraison plus grands font face pour passer à des modes de livraison plus durables ?
- 5.9 Obstacles dans les zones rurales** : Existe-t-il des obstacles spécifiques entravant une distribution liée à l'e-commerce plus durable dans les zones rurales ? À votre avis, les utilisateurs de l'e-commerce dans les zones rurales ont-ils des attitudes ou attentes différentes en matière de distribution liée à l'e-commerce en général et d'options de distribution durables ?

4. Objectifs et actions potentiels

6. La présente section porte sur des opinions et propositions de domaines d'action potentiels. Veuillez décrire quel serait selon vous l'impact de mesures établies dans ces domaines et donner les avantages et inconvénients selon votre point de vue. Les questions ci-dessous visent à structurer les réponses à la question globale concernant la manière d'améliorer la durabilité écologique de la distribution liée à l'e-commerce. N'hésitez pas à ajouter d'autres objectifs ou domaines d'action possibles.
- 6.1 Améliorer la transparence** : Il se peut que les utilisateurs postaux tels que les expéditeurs et les destinataires ne soient pas suffisamment informés de l'empreinte carbone des options de distribution. Une plus grande transparence concernant l'impact environnemental pourrait avoir un impact sur le choix des utilisateurs postaux concernant les options de distribution durables. Veuillez donner votre point de vue sur l'objectif d'amélioration de la transparence concernant l'empreinte carbone des distributions liées à l'e-commerce. Comment pourrait-on améliorer la transparence dans la pratique ? Veuillez indiquer si, selon vous, différentes approches seraient appropriées pour informer 1) les détaillants en ligne, 2) les consommateurs et les entreprises en tant que clients/destinataires en ligne et 3) le public.

- 6.2 Promouvoir une infrastructure plus décentralisée pour la collecte et la distribution** : Les city hubs et les dépôts mobiles pourraient réduire le besoin d'utiliser des véhicules de livraison lourds et permettre l'utilisation de vélos-cargos ou de véhicules zéro-émission lors du dernier kilomètre. Veuillez donner votre point de vue concernant l'objectif de promotion d'une infrastructure décentralisée pour la collecte et la distribution. Comment pourrait-on promouvoir ce type d'infrastructure et son utilisation ?
- 6.3 Promouvoir la coopération lors du premier et du dernier kilomètre** : La coopération entre les prestataires de services de colis et d'autres prestataires de services de distribution pourrait considérablement augmenter le facteur de chargement des véhicules de collecte et de livraison, et réduire l'empreinte carbone des paquets et colis. Veuillez donner votre point de vue concernant l'objectif de promotion de la coopération entre les prestataires de services de distribution. Comment pourrait-on atteindre une telle coopération dans la pratique ?
- 6.4 Promouvoir la distribution en dehors du domicile** : Les alternatives à la distribution à domicile comme les distributeurs automatiques ou les parcel shops pourraient réduire le nombre de tentatives infructueuses et les kilomètres parcourus par colis. Veuillez donner votre point de vue concernant l'objectif de promotion de la distribution en dehors du domicile. Comment pourrait-on promouvoir ce type d'infrastructure de distribution et son utilisation ?
- 6.5 Adapter et harmoniser les règles de la réglementation (locale)** : Des obstacles administratifs ou légaux au niveau régional ou communal pourraient entraver la mise en œuvre de mesures (à l'échelle nationale) pour améliorer la durabilité de la collecte et de la distribution liées à l'e-commerce. Veuillez donner votre point de vue concernant l'objectif d'adaptation ou d'harmonisation des procédures administratives ou des contraintes légales dans les domaines pertinents selon vous. Veuillez également établir des priorités si vous avez identifié plusieurs domaines ayant besoin d'une adaptation.
- 6.6 Réduire l'impact environnemental des retours** : Les retours liés à l'e-commerce augmentent le volume de colis et la demande de transport. Veuillez donner votre point de vue concernant l'objectif de réduction des retours au niveau global ainsi qu'au niveau de leur impact environnemental. Comment pourrait-on y parvenir dans la pratique ?
- 6.7 Promouvoir les investissements dans des véhicules propres** : Les prestataires de services de livraison pourraient passer à des véhicules zéro-émission lors du premier et du dernier kilomètre. Veuillez donner votre point de vue concernant l'objectif de promotion des investissements dans des véhicules propres. Comment encourager les prestataires de services de livraison, en particulier les PME, à utiliser des véhicules propres ?
- 6.8 Étendre l'infrastructure de chargement** : Les véhicules électriques nécessitent lors du premier et du dernier kilomètre une infrastructure de chargement adéquate. Veuillez donner votre point de vue concernant l'objectif d'extension de l'infrastructure de chargement, soit dans le domaine public ou dans les installations du prestataire de services.